

UE35 /> PROGRAMME

CYCLE JOURNÉES DE PRÉVENTION

Dispositif pénibilité au travail

Mercredi 3 février 2021 /> 9h00 – 13h00 (Visio conférence)

/> Pénibilité

Définition

/> Facteurs de pénibilité / certains facteurs de risques professionnels

- Présentation des facteurs
- Identification des seuils

/> Appréciation des facteurs

- Méthode d'évaluation
- Appréciation selon le contrat de travail

/> Prévention de la pénibilité / certains facteurs de risques professionnels

- Accords de branche / Référentiels
- Accords et plan de prévention

/> Compte professionnel de prévention

- Déclaration des expositions
- Financement
- Ouverture et abonnement du compte : formation, temps partiel, retraite
- Contrôle et contentieux

INTERVENANTES />

Emmanuelle Brocchi - Responsable Pôle Développement Durable, UE35

Pia Le Minoux – Responsable Pôle Juridique et Social, UE35

Cette session de formation sur la prévention des risques professionnels est **gratuite** et bénéficie du concours financier de la branche Accidents du Travail et Maladie Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs salariés.

CONTACTS PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

/> 02 99 87 42 97

/> emmanuelle.brocchi@ue35.fr Responsable

/> **Contact & inscription**

UNION DES ENTREPRISES 35 • UE35

2, Allée du Bâtiment • BP 71657 • 35016 Rennes Cédex •
02 99 87 42 97 • www.ue35.fr